

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) lance un appel d'offres public pour la construction du Centre de Documentation en Propriété Intellectuelle (CDPI) de l'OAPI à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie.

Le dossier d'appel d'offres peut être acquis dès diffusion du présent avis à la Direction Générale du Développement Industriel, Structure Nationale de Liaison de l'OAPI Mauritanie, Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme Tél 00 222 45 25 72 66/ 00 222 22 84 61 23 contre présentation du reçu de versement de la somme de 15700 ouguiyas (MRU) dans le compte de l'OAPI ouvert à la BANQUE MAURITANIENNE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL (BMCI) sous le numéro IBAN : MR1300010000010122705019174.

Peuvent soumissionner, uniquement les sociétés régulièrement constituées en République Islamique de Mauritanie et possédant une expertise dans le domaine objet du présent appel d'offres.

Les offres devront être déposées au bureau du courrier de à la Direction Générale du Développement Industriel, Structure Nationale de Liaison de l'OAPI Mauritanie, Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme Tél 00 222 45 25 72 66/ 00 222 22 84 61 23, au plus tard le mercredi 16 décembre 2020 à 15 heures. Elles devront obligatoirement être présentées sous pli fermé portant uniquement la mention :

«Appel d'offres public pour la construction du Centre de Documentation en Propriété Intellectuelle (CDPI) de l'OAPI à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, à n'ouvrir qu'en Commission».

Aux offres, devront être jointes les informations ci-après concernant le soumissionnaire :

- Une copie certifiée conforme de l'extrait d'inscription au registre de commerce ;
- La situation vis-à-vis de l'administration fiscale ;
- La situation vis-à-vis de la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale ;
- Les références techniques (travaux similaires déjà effectués) et preuves;
- Les moyens humains et matériels (joindre les CV du personnel et les attestations d'appartenance)
- Le bordereau du prix unitaire devra obligatoirement être paraphé

L'ouverture des plis aura lieu, en séance publique, le mercredi 16 décembre 2020 à 15 heures 30, dans une des salles du Ministère.

L'OAPI choisira librement l'offre du soumissionnaire qui lui paraîtra la meilleure suivant les critères ci-après :

N°	Critères	Note
----	----------	------

1	Présentation générale de l'offre	/5
2	Compréhension des objectifs de la mission	/10
3	Références professionnelles du soumissionnaire et de son personnel clé.	/45
4	Eléments du coût	/25
5	Chronogramme d'intervention	/15
	TOTAL	/100

Le rapport qualité prix sera déterminant pour la sélection définitive.

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés à l'adresse : www.oapi.int.

En cas d'annulation de l'appel d'offres, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité.

La Direction Générale de l'OAPI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel d'offres ou de ne lui donner aucune suite.